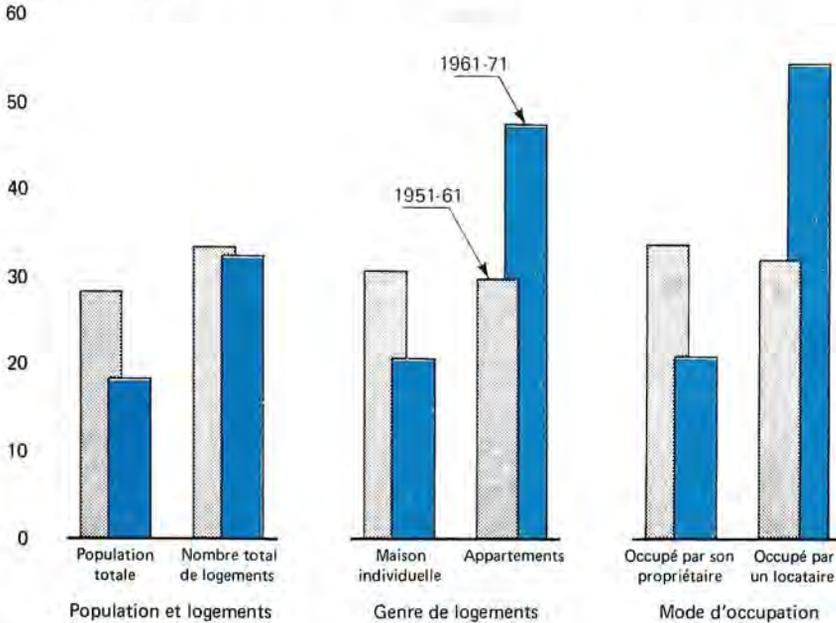


Taux d'accroissement de la population totale et du nombre de logements, par genre et par mode d'occupation, 1951-71

Taux d'accroissement



renversement en faveur de la location au cours de la période 1961-71 se retrouvait dans toutes les provinces, et à un taux assez uniforme. Toutefois, la tendance était moins prononcée au Nouveau-Brunswick et au Québec, où la diminution du pourcentage des propriétaires de maisons entre 1961 et 1971 n'était pas aussi élevée que dans les autres provinces.

La possession d'une maison est une caractéristique qui varie énormément entre les régions rurales et les régions urbaines et qui est généralement inversement proportionnelle à la taille de l'agglomération. Par exemple, dans les grandes agglomérations urbaines de 500,000 habitants et plus, seulement 46.1% des logements étaient occupés par le propriétaire en 1971, comparativement à 63.2% dans les agglomérations de 100,000 habitants et moins et à 82.0% dans les régions rurales. Parmi les diverses régions métropolitaines de recensement, les centres situés dans l'Est du pays, soit Halifax, Saint-Jean ((N.-B.), Montréal, Québec et Ottawa-Hull, avaient les plus faibles pourcentages de logements possédés et les plus forts pourcentages de logements loués.

Taille des logements. Malgré la forte augmentation du nombre des logements de location au cours de la période 1961-71 par rapport à la proportion de maisons individuelles occupées par le propriétaire, la taille moyenne des logements au Canada n'a que légèrement augmenté, passant de 5.3 à 5.4 pièces. Les observations ont toutefois été différentes suivant les provinces; ainsi, comme le montre le tableau 14.6, le nombre moyen de pièces par logement a diminué dans toutes les provinces situées à l'est de l'Ontario, tandis qu'il a augmenté en Ontario et dans l'Ouest. Dans l'ensemble du pays, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui avait la moyenne la plus élevée en 1971, soit 6.1 pièces par logement, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus faible, 4.3. Un logement «surpeuplé», aux fins du recensement, est un logement dont le nombre d'occupants est supérieur au nombre de pièces. En utilisant cette mesure, on a calculé que le nombre de logements surpeuplés a diminué de 24.2% au cours de la décennie 1961-71. Autre fait peut-être beaucoup plus significatif encore: le nombre des logements surpeuplés par rapport au parc entier est tombé de 16.5% en 1961 à seulement 9.4% en 1971. Cette amélioration spectaculaire, à peine perceptible au cours de la période 1951-61, semble